

Zeitschrift: Tec21
Herausgeber: Schweizerischer Ingenieur- und Architektenverein
Band: 135 (2009)
Heft: Dossier (10/09): Auszeichnung FEB 2008

Artikel: À propos de la distinction GCO 2008
Autor: Boesch, Martin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-108240>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

À PROPOS DE LA DISTINCTION GCO 2008

Soudain, cette plaquette. 40 travaux qui dénotent l'état des choses, en montrant dans quelles écoles et avec quelle multiplicité d'approches est abordé le thème de la conservation et de l'intervention sur les ouvrages construits. Après deux années de faible participation, le résultat était aussi surprenant que réjouissant. Parmi les travaux remis, toutefois, un seul était un projet d'ingénieur et l'EPFZ – à l'exception d'un travail réalisé dans le cadre d'une année préparatoire et admis au jugement – brillait par son absence.

Lors du jugement, qui a duré une journée, les travaux ont été accrochés par groupes, en fonction des thèmes proposés par les chaires concernées. Au cours des deux premiers tours, les travaux les plus prometteurs de chaque groupe ont été identifiés, puis comparés entre eux. Les projets retenus ont ensuite été classés. Cette manière de procéder reflète la diversité évoquée.

Le projet auquel a été décerné le premier prix est représentatif d'un groupe de travaux rendant compte de façon exemplaire de la démarche et des étapes et techniques de travail adoptées, ainsi que de la complexité de la problématique. Rendus facilement accessibles grâce à une présentation intelligente, les résultats – dus à des étudiants du 5^e semestre, nota bene – impressionnent par leur qualité (pages 4 et 5).

THÈMES, POINTS FORTS

- Remise en état, adaptation aux normes et agrandissement d'un bâtiment d'une grande valeur architecturale, ayant impérativement besoin d'un «avocat» en la personne d'un architecte parfaitement qualifié
- La question de la «juste» affectation permettant à un bâtiment abandonné de revivre ou de continuer à vivre, sans être dénaturé; l'intervention chirurgicale
- Extension de conglomerats bâtis existants, analyse de leur logique structurelle
- Clarification de situations urbanistiques disparates à travers la réalisation de nouvelles constructions et l'intégration et la transformation des bâtiments existants
- Réflexions stratégiques relatives à l'agrandissement d'ensembles protégés
- Evaluation des potentiels de la structure porteuse d'un bâtiment

– Les importants changements d'affectation en tant que déclencheurs de mesures de transformation plus profondes

– Comprendre et traiter un bâtiment comme un organisme complexe, aussi caractérisé par des facteurs non directement visibles, tels que des climats ambiants différenciés

– Les améliorations énergétiques en tant que constituant – avec les améliorations fonctionnelles – de l'objet principal de l'étude

– Transformation et mise en valeur de bâtiments caractérisés par des défauts évidents de diverse nature, pouvant aller jusqu'à des déficits urbanistiques manifestes

– Assainissement statique d'un ouvrage et définition des limites de son utilisation.

N'ont pas été traités les ensembles d'habitation présentant des manques de diverse nature – ayant trait par exemple aux plans des logements, au niveau d'équipement, au bilan énergétique, etc. – ni les immeubles de bureaux de l'après-guerre jusqu'à nos jours; en d'autres termes, les bâtiments et ensembles nécessitant des interventions du seul fait de leur nombre. A l'avenir, l'architecte devra de plus en plus, sans pouvoir prétendre à chaque fois à un statut d'exception pour lui et son objet, consacrer son intelligence aux questions énergétiques – un aspect qui s'impose pour des raisons quantitatives et que seuls ont abordé les diplômants de la SUPSI (page 14).

CONSTATS

Les trois travaux récompensés par un prix n'accomplissent pas de grand geste, mais témoignent d'une analyse précise des qualités et significations d'un ouvrage, lesquelles ne se dévoilent souvent pas au premier coup d'œil. Les auteurs ont saisi les lois et la logique interne de l'ouvrage et en ont fait le moteur de leur projet. Le principe du «Weiterbauen» se révèle générateur de sens. Ces projets, calmes mais riches, renoncent à dramatiser et à glorifier le quotidien.

Ce n'est pas un hasard si ces travaux ont vu le jour dans des cours de projet dont les responsables ont enseigné à l'Institut d'architecture de l'Université de Genève (IAUG), fermé dans l'intervalle. On y avait en effet développé entre 1994 et 2007, dans le cadre du cursus de base et de formations postgrades, un enseignement de l'architecture basé sur un modèle didactique global unique en

Suisse – le «modèle genevois» –, où l'intervention sur les ouvrages existants constituait, tout naturellement, un thème de projet de même valeur que la conception de nouvelles constructions, l'urbanisme et l'architecture du paysage. Cet enseignement était étayé par les apports méthodologiques et les cours théoriques nécessaires. Chaque étudiant élaborait un projet dans chacune des quatre disciplines et était ainsi initié à une approche complexe de l'architecture. Au cours de la bonne douzaine d'années qu'a duré cette «expérience» s'est accumulé un vaste savoir, sur la base duquel se développe aujourd'hui, en réseau, la collaboration entre la Section d'architecture de l'EPFL ENAC et l'Accademia di architettura Mendrisio de l'UNISI.

REMARQUE INCIDENTE

Certains projets étaient difficiles à déchiffrer, on ne comprenait qu'avec peine les transformations proposées. En matière de conservation et d'intervention sur les ouvrages construits, le code de couleurs noir-jaune-rouge représente plus qu'un expédient technique auquel recourir pour les demandes de permis de construire. Il a pris la valeur d'un instrument permettant de mettre clairement en évidence, tout au long du processus de conception, les transformations projetées. Au final, on s'intéresse au résultat, au nouvel ensemble dessiné en noir – mais seulement avec la représentation simultanée de sa métamorphose en noir-jaune-rouge.

Le cahier technique SIA 2017 relatif à l'évaluation des ouvrages construits, élaboré par le GCO, mériterait un plus grand intérêt.

Martin Boesch

Traduction: Léo Biétry